

# S'installer en collectif

**2 Jours**

## Objectifs

Bénéficiaire de l'accompagnement d'un intervenant expert afin de créer une entreprise avec plusieurs sociétaires. Poser des fondations humaines solides pour construire un collectif agricole pérenne.

## Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

## Contenu

contenu détaillé :

- découvrir les enjeux inhérents à la création et au maintien d'un projet collectif
- définir et valider ensemble les valeurs fondatrices et axes de développement du projet
- connaître et savoir utiliser les outils basiques du faire ensemble pour prévenir les écueils et dépasser les dysfonctionnements au sein du groupe

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**01 janv 1970** (7hrs) 01000 BOURG EN BRESSE

Blandine JOLY

**06 sept 2021** (7hrs) 01000 BOURG EN BRESSE

Blandine JOLY

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Cléa CARMILLET  
adear01@orange.fr  
ADDEAR de l'Ain  
4 allée des Brotteaux  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tel. 04 74 45 25 59

## Taux de satisfaction : %

Merci d'apporter votre repas.  
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre o



## Modalités d'accès :